



Impôt sur la plus value d'un bien immobilier réintègre

Par Aefever

Bonjour

Je viens de réintégrer mon bien immobilier qui était en location meublé précédemment. Je compte le vendre prochainement. À partir de combien de temps mon logement est considéré comme ma résidence principale ? (Exonération de la plus value du bien)

Merci à vous
Cordialement

Par yapasdequoi

Bonjour,

La loi ne précise pas de durée officielle.

Par contre il est prévu que votre résidence principale soit occupée au moins 8 mois par an. Donc y rester 8 mois est un minimum.

Ensuite il faut avoir une bonne histoire à raconter pour expliquer les motifs pour déménager et ensuite vendre puis redéménager.

Le fisc ne se contentera pas de "je ne voulais pas payer la taxe"

Par Aefever

Merci beaucoup pour ta réponse !

Je compte quitter la France par la suite est ce que c'est une bonne raison ?

Par yapasdequoi

Pas forcément.